

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAYS BASQUE

Commune de Cambo-les-Bains

AVIS D'OUVERTURE DE LA CONCERTATION PUBLIQUE

Projet de rénovation et extension

de l'Institut Médico-Educatif (IME) Francessenia

L'IME Francessenia est un centre d'accueil pour personnes en situation de handicap qui est installé sur la commune de Cambo-les-Bains. Il s'inscrit dans une politique sociale et éducative globale visant l'inclusion et la prise en compte ciblée des besoins individuels des jeunes en situation de fragilité. L'association dispose d'un projet de rénovation et de réhabilitation de ses locaux existants ainsi que d'une création de nouveaux bâtiments dédiés à l'IME pour augmenter la capacité d'accueil du site. Il est envisagé une évolution réglementaire du PLU pour permettre la réalisation de leur projet. Cette procédure est portée par la Communauté d'Agglomération Pays Basque (CAPB) au titre de ses compétences relevant de la planification urbaine.

Dans ce cadre, par décision du Président de la CAPB du 18 juillet 2022, une concertation publique sera ouverte du 01 au 26 août 2022 inclus. Elle a pour but de permettre aux habitants, associations locales et de protection de l'environnement et toute autre personne concernée par ce projet de prendre connaissance de l'évolution du PLU, de donner un avis à un stade précoce de la procédure sur les évolutions envisagées, et le cas échéant de formuler ses observations ou propositions sur ces modifications.

Un dossier de présentation et d'information sera mis à la disposition du public. Ce dossier sera actualisé en tant que de besoin, suivant l'avancement de l'étude du projet. Il sera consultable pendant toute la durée de la concertation :

- sur le site internet de la Communauté d'Agglomération Pays Basque (www.communaute-paysbasque.fr),
- à la Mairie de Cambo-les-Bains, avenue de la Mairie, 64250 Cambo-les-Bains, aux jours et heures habituels d'ouverture et dans le respect des mesures mises en place pour l'accueil du public en période de crise sanitaire ;
- Au siège de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, 15 avenue Foch, 64100 Bayonne, aux jours et heures habituels d'ouverture, dans le respect des mesures mises en place pour l'accueil du public en période de crise sanitaire.

Toute personne intéressée pourra communiquer ses observations :

- sur le registre dématérialisé ouvert sur le site internet de la Communauté d'Agglomération Pays Basque (<https://www.registre-dematerialise.fr/4132>);
- sur les registres tenus à la disposition du public à la Mairie de Cambo-les-Bains, et au siège de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, aux jours et heures habituels d'ouverture et dans le respect des mesures mises en place pour l'accueil du public en période de crise sanitaire ;

A l'issue de la concertation, un bilan sera présenté au Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Pays Basque qui en délibérera. Ce bilan sera ensuite tenu à la disposition du public sur le site internet de la Communauté d'Agglomération Pays Basque (www.communaute-paysbasque.fr), en Mairie de Cambo-les-Bains et joint au dossier d'enquête publique préalable à l'approbation de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU.

Le Président